

Image not found or type unknown



Commandement de payer aux fins de saisie vente

Par **Sandrine R**, le **30/11/2017** à **23:08**

Bonjour,rrnrnJe viens solliciter votre aide concernant l'enfer que je vis avec le RSI... Je vais vous passer tous les détails de cette mésaventure qui dure depuis 2009 et qui m'a fait abandonner l'entrepreneariat. rnrnJ'ai seulement une question : rnrnComment se protéger d'un commandement de payer aux fins de saisie vente sous 8 jours, d'une dette pour laquelle vous avez déjà été contraint par saisie attribution sur votre compte bancaire 2 ans auparavant ?rnrnComment procéder ? D'autant plus qu'il s'agit du même huissier !!!! [smile7] entre le RSI et l'huissier j'ai la sensation depuis 9 ans bientôt d'être dans un crédit revolving dont je n'arrive pas à me sortir...rnrnMerci de votre aide

Par **cocotte1003**, le **01/12/2017** à **07:53**

Bonjour, la totalité de votre dette est elle payée ? Cordialement